

Rapport sur la mise en place de MedNIS

Un projet coordonné par l'Institut de médecine de famille
de l'Université de Fribourg sur mandat de l'Office fédéral
de l'environnement OFEV

Janvier 2024

Impressum

Mandant : Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Bruit et RNI, CH-3003 Berne

L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Mandataire : Institut de médecine de famille (IMF) de l'Université de Fribourg

Auteurs·trices : Diana Walther, médecin responsable ; Alexia Schmid, coordination scientifique ; Pierre-Yves Rodondi, directeur de l'IMF

Accompagnement de l'OFEV : Maurane Riesen, Alexander Reichenbach

Financement : Le présent projet a été financé par l'Office fédéral de l'environnement (division Bruit et RNI).

Remarque : Ce rapport a été réalisé sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Le mandataire est seul responsable du contenu.

Citation proposée :

Walther D, Schmid A, Rodondi PY. (2024) Rapport sur la mise en place de MedNIS, un projet coordonné par l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV, Fribourg, janvier 2024.

Droit de reproduction : CC-BY-NC-ND

Sommaire

Résumé	4
Zusammenfassung	5
Introduction	6
Équipe de coordination	7
Étapes de mise en place	8
A. Calendrier 2023.....	8
B. Réseau de médecins-conseils.....	9
C. Etudes de cohorte et d'évaluation	11
D. Communication	14
E. Activités annexes	15
Statistiques	16
Discussion.....	18
Remerciements	20
Financement.....	20

Résumé

Le Réseau suisse de conseil médical sur le rayonnement non ionisant MedNIS est coordonné par l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement. Les objectifs principaux sont :

- 1) d'améliorer la prise en charge des personnes hypersensibles électromagnétiques en Suisse en créant un réseau de médecins-conseils, formés et accompagnés par MedNIS, auprès desquels les médecins de famille peuvent référer leurs patient·e·s pour une consultation spécialisée,
- 2) d'améliorer les connaissances scientifiques dans le domaine en récoltant des données auprès des personnes hypersensibles électromagnétiques, en les analysant et en publiant les résultats,
- 3) d'améliorer l'information et les connaissances sur l'hypersensibilité électromagnétique auprès des médecins, la population générale et les personnes hypersensibles électromagnétiques.

Les étapes principales de mise en place dans le cadre du projet pilote 2023 ont été la création de la formation pour les médecins-conseils, le recrutement de sept médecins-conseils, leur formation et le début d'activité dans leur fonction dès l'automne 2023. Des questionnaires d'évaluation ont été développés pour les patient·e·s du réseau, les médecins de famille et les médecins-conseils afin d'évaluer les services proposés et les améliorer au fil du temps.

De plus, une étude de cohorte de personnes hypersensibles électromagnétiques a été mise en place avec comme étapes principales le développement d'un questionnaire «Champs électromagnétiques et Santé» et des documents nécessaires à son déroulement, la soumission du protocole d'étude à la commission d'éthique qui l'a accepté en août 2023.

L'ouverture des consultations et de la participation à l'étude de cohorte a eu lieu en automne 2023. Jusqu'au 31 décembre 2023, 19 consultations ont été effectuées par les médecins-conseils du réseau MedNIS et 181 personnes éligibles ont souhaité participer à l'étude de cohorte.

Le projet poursuivra ses activités de 2024 à 2027. Notre vive gratitude va à toutes les personnes qui ont contribué à la mise en place du projet MedNIS.

Zusammenfassung

Das Schweizerische medizinische Beratungsnetz MedNIS wird vom Institut für Hausarztmedizin der Universität Freiburg im Auftrag des Bundesamtes für Umwelt koordiniert. Die Hauptziele sind:

- 1) Verbessern der Betreuung von Personen mit elektromagnetischer Hypersensibilität in der Schweiz durch die Schaffung eines Netzwerks von Konsiliarärzt:innen, die von MedNIS geschult und begleitet werden und an die Hausärzt:innen ihre Patient:innen für eine spezialisierte Beratung überweisen können,
- 2) Fördern der wissenschaftlichen Erkenntnisse in diesem Bereich, indem Daten von elektrohypersensiblen Personen gesammelt, analysiert und die Ergebnisse veröffentlicht werden,
- 3) Verbessern der Information und des Wissens über elektromagnetische Hypersensibilität bei Ärzt:innen, der Allgemeinbevölkerung und elektrohypersensiblen Personen.

Die wichtigsten Umsetzungsschritte im Rahmen des Pilotprojektes 2023 waren die Schaffung der Ausbildung für Konsiliarärzt:innen, die Rekrutierung von sieben Konsiliarärzt:innen, ihre Ausbildung und die Aufnahme der Tätigkeit in ihrer Funktion ab Herbst 2023. Es wurden Evaluationsfragebögen für die Patient:innen des Netzwerks, die Hausärzt:innen und die Konsiliarärzt:innen entwickelt, um die angebotenen Dienstleistungen zu bewerten und im Laufe der Zeit zu verbessern.

Darüber hinaus wurde eine Kohortenstudie von Personen mit elektromagnetischer Hypersensibilität eingerichtet. Die wichtigsten Schritte dafür waren die Entwicklung eines Fragebogens «Elektromagnetische Felder und Gesundheit» und der für die Durchführung erforderlichen Dokumente, die Vorlage des Studienprotokolls bei der Ethikkommission, die es im August 2023 genehmigte.

Der Start der Beratungen und der Teilnahme an der Kohortenstudie erfolgte im Herbst 2023. Bis zum 31. Dezember 2023 wurden von den Konsiliarärzt:innen des MedNIS-Netzwerks 19 Konsultationen durchgeführt und 181 in Frage kommende Personen wollten an der Kohortenstudie teilnehmen.

Das Projekt wird seine Aktivitäten von 2024 bis 2027 fortsetzen. Wir danken allen Personen, die zur Umsetzung des MedNIS-Projekts beigetragen haben.

Introduction

MedNIS, le Réseau suisse de conseil médical sur le rayonnement non ionisant, est un projet qui soutient les personnes ayant des symptômes en lien avec les champs électromagnétiques. MedNIS a les missions principales suivantes :

- améliorer la prise en charge des personnes hypersensibles électromagnétiques via un réseau de médecins-conseils répartis dans toute la Suisse auprès desquels les médecins de famille peuvent référer leurs patient·e·s pour une consultation spécialisée,
- améliorer les connaissances scientifiques dans le domaine en récoltant et analysant des données au moyen d'un questionnaire auprès des personnes hypersensibles électromagnétiques en Suisse dans le cadre d'une étude de cohorte ainsi que dans le cadre d'une étude d'évaluation des services de MedNIS,
- améliorer l'information et les connaissances sur l'hypersensibilité électromagnétique auprès des médecins, de la population générale et des personnes hypersensibles électromagnétiques.

Le projet MedNIS est coordonné par l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement OFEV. Il a démarré en 2023 suite à la décision du Conseil fédéral en 2020 de mettre en place un tel service. Il s'agit de l'une des mesures d'accompagnement au déploiement de la téléphonie mobile proposées par le groupe de travail « [Téléphonie mobile et rayonnement](#) » (2019).

Le projet MedNIS s'inscrit dans la continuité de projets pilotes menés par les Médecins en faveur de l'Environnement. En 2001, dans le cadre d'un projet pilote d'une année, sur mandat de l'OFEV et en collaboration avec l'Université de Bâle, un service de conseil interdisciplinaire en santé environnementale, tout particulièrement pour des problématiques en lien avec les champs électromagnétiques a été développé pour la première fois en Suisse. Un deuxième projet similaire a vu le jour à l'hôpital cantonal de Lucerne entre 2005 et 2007. Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre de ces projets, les Médecins en faveur de l'Environnement ont mis en place de 2008 à 2010 un projet pilote offrant une structure de conseil indépendante en santé environnementale, notamment pour les problématiques en lien avec les champs électromagnétiques, intégrée dans les soins de base. Celle-ci se composait d'un service central d'accueil et de coordination ainsi que d'un réseau de médecins formé·e·s à la médecine environnementale, qui traitaient les demandes dans leurs cabinets. Une étude d'accompagnement a constaté que la structure était réalisable, qu'elle répondait à un besoin et qu'elle était utile pour les personnes concernées. Le [rapport](#) rédigé en 2021 par les Médecins en faveur de l'Environnement a servi de base pour élaborer le concept lors de la phase de préparation de MedNIS qui a eu lieu de décembre 2021 à mars 2022.

Équipe de coordination

Directeur de l'Institut de médecine de famille

Prof Dr méd Pierre-Yves Rodondi

Responsable médicale

Dre Diana Walther (40%)

Collaboratrice scientifique

Alexia Schmid (60%)

Collaboratrice administrative

Jeanne Caverzasio (30%)

Avec le soutien d'Yves Evéquo, collaborateur scientifique

Étapes de mise en place

A. Calendrier 2023

1 ^{er} janv.	Début de la phase pilote du projet MedNIS
Printemps	Création de la formation pour les médecins-conseils
Printemps	Développement du questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé », prétest et traduction
12 mai	Publication de l'annonce de recrutement pour les médecins-conseils
31 mai	Soumission du protocole d'étude à la commission d'éthique
12 juill.	Début de formation des médecins-conseils : envoi du guide de lecture conseillée
Été- Automne	Développement des questionnaires d'évaluation, traduction
24 août	Journée de formation des médecins-conseils + acceptation de l'étude par la commission d'éthique
8 sept.	Communiqué de presse par l'OFEV : ouverture des consultations médicales. Mise en ligne du site internet
12 sept.	Première demande de participation à l'étude
17 oct.	Première consultation médicale auprès d'un·e médecin-conseil
14 nov.	Cercle de qualité pour les médecins-conseils
31 déc.	19 consultations effectuées 181 demandes de participation à l'étude

B. Réseau de médecins-conseils

Recrutement des médecins-conseils

Afin de recruter les médecins-conseils, une annonce a été publiée le 12 mai 2023 en français et en allemand dans le Bulletin des Médecins Suisse, sur le site internet de l'Université de Fribourg ainsi que de l'Institut de médecine de famille de Fribourg. L'annonce a également été partagée avec le réseau des partenaires. Le recrutement était ouvert à tout médecin, ayant un titre reconnu de médecine interne générale, pédiatrie ou médecine du travail, titulaire d'une autorisation de pratique à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) (remboursement par la LAMal). Sept médecins-conseils spécialisés en médecine interne générale ont été recrutés dans les régions suivantes : Genève, Sion, Fribourg, Zürich, Winterthur et St-Gall.

Formation des médecins-conseils

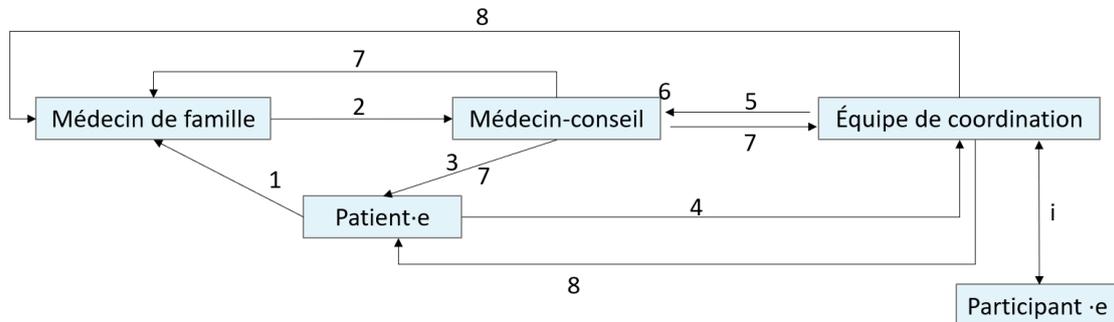
La formation de base des médecins-conseils se compose d'un guide de lectures conseillées, représentant environ 8 heures de lecture personnelle, suivie d'une journée de conférences.

L'équipe de coordination MedNIS a créé le guide de lecture en se basant sur la littérature scientifique, des publications d'agences nationales et internationales ainsi que de nombreux entretiens avec des expert·e·s du domaine en Suisse et au niveau international. Des médecins et d'autres thérapeutes accompagnant des personnes hypersensibles électromagnétiques ont été consultés, ainsi que des personnes hypersensibles électromagnétiques elles-mêmes, actives ou non au sein de différentes associations. Le guide a été mis à disposition des médecins-conseils le 12 juillet 2023.

La deuxième étape de la formation a été organisée par l'équipe de coordination MedNIS sous la forme d'une journée de conférences. Ces dernières ont été présentées par de nombreux·ses expert·e·s en rayonnement non ionisant (RNI), en épidémiologie, en santé publique, en médecine générale interne, en psychiatrie et en neurologie. Cette journée, qui a eu lieu en présentiel le 24 août 2023, a également été l'occasion pour les médecins-conseils de se rencontrer et de partager leurs expériences passées de prise en charge des personnes hypersensibles électromagnétiques.

Déroulement de la prise en charge médicale

La première consultation a eu lieu le 17 octobre 2023. Le déroulement type est décrit ci-après.



Tout d'abord, le·la patient·e consulte son·sa médecin de famille (1) qui le·la réfère au ou à la médecin-conseil par le biais d'une lettre (2). Le·la médecin-conseil contacte le·la patient·e pour fixer un rendez-vous et lui envoie le questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé » (description sous la section C) et le dossier de participation à l'étude (3). Le·la patient·e remplit le questionnaire et, s'il·elle souhaite participer à l'étude, signe le formulaire de consentement et renvoie les documents à l'équipe de coordination (4). L'équipe de coordination réceptionne le questionnaire, calcule les scores évaluant certains symptômes (maux de tête, somnolence, anxiété et dépression) et renvoie les résultats et le questionnaire au ou à la médecin-conseil (5). Après la consultation spécialisée (6), le·la médecin-conseil rédige son rapport et l'envoie au ou à la médecin de famille, au ou à la patient·e et à l'équipe de coordination (7). Deux mois après la consultation spécialisée, un questionnaire d'évaluation est envoyé au ou à la patient·e et au ou à la médecin de famille par l'équipe de coordination (8). Ces données ne sont pas transmises aux médecins-conseils. Les données disponibles à l'équipe de coordination sont utilisées pour le suivi médical et la supervision des médecins-conseils. L'utilisation des données pour la recherche est possible uniquement si les patient·e·s ont donné leur consentement par écrit. Indépendamment du processus des consultations médicales, les personnes hypersensibles électromagnétiques peuvent participer à l'étude de cohorte en contactant directement l'équipe de coordination (i).

Accompagnement des médecins-conseils

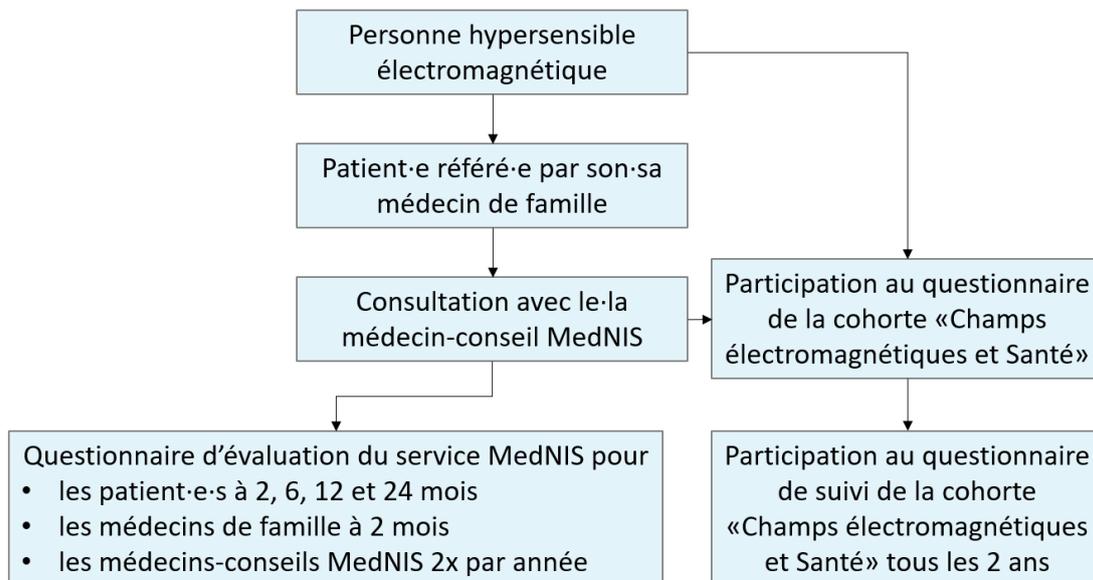
La responsable médicale accompagne les médecins-conseils par le biais de supervisions personnelles. Elle est régulièrement sollicitée par les médecins-conseils pour des questions relatives à la prise en charge médicale, la médecine du travail, l'état des preuves scientifiques, les bases légales, l'aménagement du cabinet, l'organisation des rendez-vous patient·e·s, etc. Deux cercles de qualité (germanophone et francophone), rassemblant les médecins-conseils, modérés par la

médecin responsable, ont eu lieu le 14 novembre 2023. Ces rencontres ont été l'occasion de partager des informations et expériences, poser des questions concernant l'organisation et la prise en charge, ainsi que discuter des cas difficiles. Des cercles de qualité auront lieu de manière trimestrielle par la suite.

C. Etudes de cohorte et d'évaluation

Vue d'ensemble

Des questionnaires d'évaluation ont été développés pour les patient·e·s du réseau, les médecins de famille et les médecins-conseils afin d'évaluer les services proposés et les améliorer au fil du temps. De plus, une étude de cohorte de personnes hypersensibles électromagnétiques a été mise en place. L'illustration ci-dessous offre une vue d'ensemble de ces études de recherche, qui sont décrites en détail dans les paragraphes suivants.



Critères d'inclusion de la cohorte « Champs électromagnétiques et Santé »

Toute personne adulte (dès 18 ans), domiciliée en Suisse et ayant des symptômes variés en lien avec l'exposition aux champs électromagnétiques sans autre diagnostic explicatif peut participer à l'étude de cohorte «Champs électromagnétiques et Santé». Il est possible de la rejoindre par le biais de la consultation médicale avec un ou une médecin-conseil, ou en exprimant volontairement son intérêt à y participer auprès de l'équipe de coordination MedNIS, via le formulaire de participation à l'étude sur le site internet www.mednis.ch, par e-mail, par téléphone ou par courrier postal.

L'inclusion des participant·e·s se fait après l'obtention d'un consentement éclairé écrit. La participation est volontaire et nécessite de remplir le questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé », ce qui représente un investissement en temps d'environ une heure. Les participant·e·s ne sont pas dédommagés et peuvent retirer leur consentement à tout moment au cours de l'étude.

Questionnaire de la cohorte « Champs électromagnétiques et Santé »

Le questionnaire a pour objectif de faciliter la consultation médicale du ou de la médecin-conseil et dans le cas d'un consentement signé, d'être utilisé à des fins de recherche. Le questionnaire a été développé sur la base de la littérature scientifique actuelle dans le domaine, de témoignages de personnes hypersensibles électromagnétiques, de questionnaires préexistants et d'échelles validées permettant d'évaluer certains symptômes. Le questionnaire a été relu par divers expert·e·s dont l'OFEV et les Médecins en faveur de l'Environnement. Il a ensuite été testé sous forme d'entretien auprès de personnes hypersensibles électromagnétiques et de professionnel·le·s ou personnes actives dans les associations en soutien aux personnes concernées. Les retours ont été analysés et utilisés pour améliorer la version finale du questionnaire.

Le questionnaire comprend 66 questions et couvre les éléments suivants :

- Symptômes : fréquence, sévérité, date et contexte d'apparition, attribution aux champs électromagnétiques, prise de médicaments, actions entreprises pour soulager les symptômes
- Lien spatio-temporel entre les symptômes et l'exposition aux champs électromagnétiques
- Impacts sur la qualité de vie
- Exposition aux champs électromagnétiques au domicile et sur le lieu de travail
- Impact des maux de tête (Headache Impact Test HIT-6)
- Somnolence (Epworth Sleepiness Scale ESS)
- Sommeil
- Anxiété et dépression (Hospital Anxiety and Depression Scale HADS)
- Hygiène de vie, état de santé, comorbidités, stress et détente, autres expositions environnementales
- Socio-démographie, situation professionnelle
- Champs pour commentaire texte libre

Le questionnaire a été traduit en allemand et en italien. Aux patient·e·s du réseau, il est envoyé en version papier. Aux participant·e·s contactant directement l'équipe de coordination MedNIS, il est envoyé en version papier ou est accessible en ligne, via la plateforme web sécurisée REDCap, selon le souhait de la personne. Par la suite, un questionnaire de suivi est prévu tous les deux ans.

Cette étude a pour objectif la compréhension de cette population, de son expérience et de sa souffrance, mais ne pourra pas répondre à la question de l'existence ou non d'un lien de causalité entre l'exposition aux champs électromagnétiques et les symptômes.

Les réponses aux questionnaires permettront de décrire la population hypersensible électromagnétique, d'explorer les associations entre l'hypersensibilité électromagnétique et d'autres problèmes de santé, décrire l'utilisation du système de santé parmi cette population ainsi que l'évolution de cette condition dans le temps. De plus, cette étude permettra d'explorer les besoins des personnes hypersensibles électromagnétiques.

Questionnaire d'évaluation des patient·e·s

Les patient·e·s du réseau MedNIS, qui ont donné leur consentement par écrit reçoivent un questionnaire d'évaluation à remplir deux mois, six mois, une année et deux ans après la consultation chez le ou la médecin-conseil. Ce questionnaire a pour objectif d'évaluer l'expérience vécue par le ou la patient·e lors de sa prise en charge médicale, la pertinence des actions entreprises et des traitements proposés ainsi que leurs impacts sur les symptômes. Le questionnaire a été orienté par les concepts de PROMs (Patient-reported outcome measures) et PREMs (Patient-reported experience measures). Les questionnaires à six mois, une année et deux ans seront adaptés sur la base des questionnaires précédents. Les réponses aux questionnaires seront analysées et utilisées dans le cadre du suivi scientifique du projet MedNIS, afin d'améliorer la prise en charge médicale.

Questionnaire d'évaluation pour les médecins de famille

Un questionnaire d'évaluation est envoyé au ou à la médecin de famille après avoir reçu le consentement écrit de la part de son ou sa patient·e. Le questionnaire rempli deux mois après la consultation spécialisée a pour objectif d'évaluer la satisfaction du ou de la médecin de famille concernant la prestation du ou de la médecin-conseil et de MedNIS afin d'améliorer le service proposé aux patient·e·s. Les réponses aux questionnaires seront analysées et utilisées dans le cadre du suivi scientifique du projet MedNIS.

Questionnaire d'évaluation pour les médecins-conseils

Un questionnaire d'évaluation est envoyé aux médecins-conseils du réseau en janvier 2024, puis tous les six mois. Son objectif est d'améliorer la collaboration avec MedNIS, ainsi que le service proposé aux patient·e·s. Les réponses aux questionnaires seront analysées et utilisées dans le cadre du suivi scientifique du projet MedNIS.

Soumission du protocole à la Commission d'éthique

Le protocole d'étude, accompagné des documents annexes, a été soumis à la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain du Canton de Vaud (CER-VD) le 31 mai 2023, puis accepté pour toute la Suisse le 24 août 2023 après avoir répondu à leurs demandes d'ajustements.

Les résultats seront utilisés pour informer la population, les patient·e·s, les professionnel·le·s de la santé, ainsi que les autorités politiques et sanitaires, sur l'épidémiologie et la prise en charge des symptômes en lien avec les champs électromagnétiques. L'étude de cohorte fournira également une base de données nationale pour de futures recherches dans ce domaine.

La diffusion des résultats se fera par le biais de rapports à l'attention de l'OFEV et d'articles scientifiques en Open Access, mais aussi par d'autres canaux tels que le site internet du projet (www.mednis.ch) et les médias.

Recrutement des participant·e·s

Débuté en septembre, le recrutement pour l'étude de cohorte sera continu durant deux ans, au cours desquelles il est prévu d'inclure au moins 500 participant·e·s. La première demande de participation a eu lieu le 12 septembre 2023. Les premiers questionnaires papiers ont été envoyés le 26 octobre 2023, et les premiers questionnaires en ligne ont été envoyés début janvier 2024.

Sécurité des données

La confidentialité des données lors de la prise en charge des patient·e·s est garantie par le respect de toute disposition applicable en matière de secret (cf. art. 320 et 321 CP) et de protection des données (cf. loi fédérale sur la protection des données, LPD, RS 235.1 et loi cantonale fribourgeoise sur la protection des données LPrD, RSF 17.1).

D. Communication

Le nom MedNIS a été choisi pour représenter le projet, « Med » pour médical et « NIS » qui est l'abréviation de rayonnement non ionisant en allemand. Ce terme présente également une certaine homogénéité avec d'autres projets en lien avec le RNI en Suisse, tel que le BERENIS et SwissNIS. Le nom entier du service dans les trois langues a été défini comme suit :

Schweizerisches medizinisches Beratungsnetz für nichtionisierende Strahlung
Réseau suisse de conseil médical sur le rayonnement non ionisant
Rete svizzera di consulenza medica sulle radiazioni non ionizzanti

Le site internet www.mednis.ch a été développé, en français, en allemand et en italien, par l'équipe de coordination MedNIS. Il contient des informations sur les champs électromagnétiques et la santé, le service de consultations médicales proposé par MedNIS, la liste des médecins-conseils, la participation à l'étude de cohorte pour les personnes hypersensibles électromagnétiques, ainsi que les objectifs du projet. Il propose plusieurs moyens pour prendre contact avec l'équipe de coordination pour obtenir de plus amples informations. Sa mise en ligne a eu lieu le 8 septembre 2023.

Le projet MedNIS a été présenté par la médecin responsable aux membres de la Plateforme d'échange « Téléphonie mobile du futur » le 6 septembre 2023. Cette plateforme d'échange regroupe les autorités fédérales, cantonales et communales, l'industrie des télécoms, les organisations de la médecine, les associations de protection et les associations d'utilisateurs·trices. Elle a pour objectif l'échange mutuel d'information sur les technologies ou développements à venir auprès de toutes les parties concernées.

Un [communiqué de presse de l'OFEV](#) au sujet de MedNIS a paru le 8 septembre 2023. L'information a ensuite été relayée par de multiples canaux (presse écrite, radio, télévision, et par de nombreux·ses représentant·e·s de la Plateforme d'échange mentionnée ci-dessus) en sollicitant la médecin responsable MedNIS pour de plus amples informations au besoin.

Suite à la publication du communiqué de presse ainsi qu'à la mise en ligne du site internet, deux moyens de contacts avec l'équipe de coordination ont été mis en place. Premièrement, la boîte mail mednis@hin.ch, qui est gérée directement par l'équipe. Deuxièmement, une ligne téléphonique, par laquelle l'équipe est joignable au 026 300 94 60 les mercredis de 14h à 16h. Pour les statistiques relatives aux contacts, voir sous la section « Statistiques » ci-dessous.

E. Activités annexes

La médecin responsable a participé en tant qu'observatrice au quatre séances annuelles du groupe consultatif d'expert·e·s en matière de RNI ([BERENIS](#)). Ce groupe a comme tâches de suivre l'évolution de la recherche dans le domaine des effets du RNI sur la santé, d'en évaluer les résultats. De plus, il informe le public sur l'état des connaissances, par le biais de leur [application en ligne](#) et de [newsletters](#).

Statistiques

Depuis son lancement en septembre 2023, MedNIS (mednis@hin.ch, +41 26 300 94 60) compte :



63 appels téléphoniques reçus dont
3/4 par des personnes hypersensibles électromagnétiques pour
16 heures d'échange informationnel par téléphone



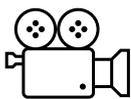
516 courriels reçus
512 courriels envoyés



2'700 visites du site internet dont
20% venant de l'international



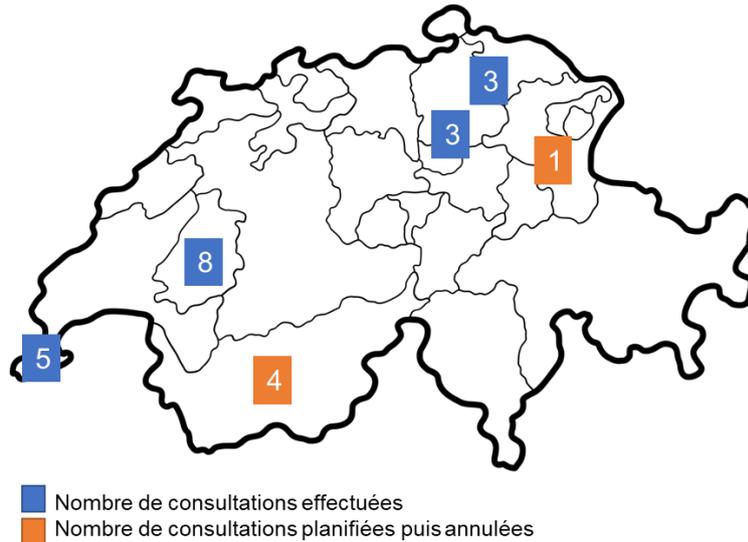
19 consultations du 17 octobre au 31 décembre



3 entretiens de presse écrite
1 entretien à la radio
1 entretien à la télévision

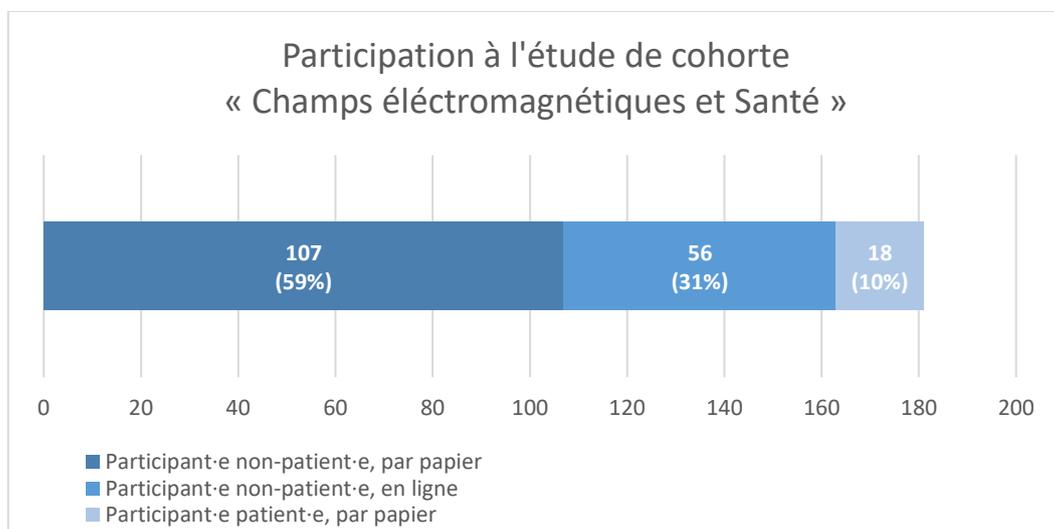
Distribution géographique des consultations

L'activité de MedNIS est récente et de nombreuses étapes ont dues être réalisées afin que les médecins-conseils puissent recevoir leurs premiers patient·e·s hypersensibles électromagnétiques. Du 17 octobre au 31 décembre 2023, 19 consultations se sont déroulées, dans quatre régions différentes, dont huit à Fribourg, cinq à Genève, trois à Zürich et trois à Winterthur. À Sion, quatre rendez-vous ont été planifiés puis annulés par les patient·e·s, ainsi qu'un à St-Gall.



Participation à l'étude de cohorte

Jusqu'au 31 décembre 2023, 181 personnes hypersensibles électromagnétiques ont été recrutées, dont 163 (90%) participant·e·s ayant contacté directement l'équipe de coordination MedNIS et 18 (10%) participant·e·s patient·e·s inclus dans l'étude via la consultation médicale. Ainsi, 95% (18/19) des patient·e·s du réseau MedNIS participent à l'étude de cohorte. Parmi l'ensemble des 181 participant·e·s, 125 (69%) participent via le questionnaire papier, et 56 (31%) via le questionnaire en ligne.



Discussion

La mise en place de MedNIS a représenté un travail complexe effectué sur une courte période. L'immense soutien de la part des personnes concernées, ainsi que de l'OFEV, ont largement contribué au démarrage du projet dans les délais prévus. Suite à l'ouverture des consultations médicales, annoncée dans le communiqué de presse du 8 septembre 2023, MedNIS a suscité beaucoup d'intérêt médiatique et a été fortement sollicité par e-mail et par téléphone, ce qui démontre l'intérêt réel et le besoin général d'information au sujet de l'hypersensibilité électromagnétique.

Le temps de latence observé entre la communication de l'ouverture du service et les premières consultations médicales s'explique par les étapes nécessaires à leur déroulement : prise de contact du ou de la patient-e avec son ou sa médecin de famille, organisation du rendez-vous avec le ou la médecin-conseil, remplissage du questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé » transmis au ou à la médecin-conseil, etc.

En dépit de la discrétion au sujet du lancement d'une étude de cohorte sur les « Champs électromagnétiques et la Santé », MedNIS a reçu un très grand nombre d'inscriptions à l'étude en peu de temps. Cela montre que les personnes concernées se renseignent, entre autres, en visitant le site internet www.mednis.ch, et sont motivées à contribuer à l'amélioration des connaissances dans le domaine. De plus, les associations de soutien aux personnes hypersensibles électromagnétiques ont relayé activement les informations, ce qui témoigne de leur soutien.

Les participant-e-s se montrent globalement enthousiastes et ont bien accueilli le projet de recherche. Il est encore trop tôt pour s'exprimer sur l'opinion des patient-e-s envers la prise en charge. L'analyse des questionnaires d'évaluation nous permettra d'explorer les besoins et les attentes envers leur prise en charge et le service proposé par MedNIS.

Les médecins-conseils partagent leur appréciation de travailler au sein d'un réseau, de bénéficier d'une communication régulière, soit personnellement avec la médecin responsable ou lors d'un cercle de qualité, afin d'échanger des informations et être soutenu-e-s dans cette mission. Globalement, le nombre important de sollicitations ainsi que la diversité des questions posées par les médecins-conseils démontrent l'avantage de travailler en réseau. Actuellement, le nombre de médecins-conseils semble globalement répondre au besoin en termes de demandes de consultation. L'équipe de coordination a également été disponible pour de nombreuses demandes venant de médecins de famille ou d'autres professionnel-le-s de la santé.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'efficacité de ce service concernant l'amélioration des symptômes et de la qualité de vie des personnes hypersensibles électromagnétiques. Les questionnaires d'évaluation prévus 2, 6, 12 et 24 mois après les consultations, ainsi que le questionnaire de suivi envoyé tous les deux ans permettront de répondre à cette question et d'orienter l'évolution du service.

Perspectives

L'année 2024 verra la poursuite des activités courantes du projet, notamment l'étude de cohorte et les consultations médicales par les médecins-conseils, ainsi que les questionnaires d'évaluation correspondants. Les médecins-conseils recevront le premier questionnaire d'évaluation en début d'année, puis tous les six mois, avec pour objectif d'améliorer le service proposé aux patient·e·s et la collaboration avec MedNIS. La formation continue des médecins-conseils aura lieu sous forme d'une journée annuelle de conférences et de cercles de qualité trimestriels. En 2024, il y aura également la présentation du projet aux médecins de famille et médecins du travail dans le cadre de conférences, la rencontre avec les associations de personnes concernées par l'hypersensibilité électromagnétique, l'analyse des données et la publication de résultats.

Un questionnaire de suivi sera développé et administré aux participant·e·s de la cohorte tous les deux ans à partir de 2025. Il se basera sur le questionnaire « Champs électromagnétiques et Santé » afin de permettre un suivi dans le temps.

Si besoin, pour répondre à la demande de consultations, une augmentation du nombre de médecins-conseils sera envisagée, notamment pour inclure la Suisse italophone et pour intégrer des médecins pédiatres.

Le financement du projet par l'OFEV couvre la période 2024 à fin 2027.

Remerciements

Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à tous nos partenaires publics et privés et leur transmettons notre reconnaissance pour leur confiance et leur soutien.

- Médecins en faveur de l'environnement MfE
- Les associations de protection
- Les associations de personnes concernées par l'hypersensibilité électromagnétique
- L'Office fédéral de l'environnement OFEV
- L'Office fédéral de la santé publique OFSP
- L'Observatoire valaisan de la santé OVS

Nous tenons à présenter aussi toute notre gratitude aux médecins-conseils MedNIS, qui, par leur fidèle collaboration et leur travail minutieux assurent le bon déroulement des consultations médicales du Réseau suisse de conseil médical sur le rayonnement non ionisant.

- Anne-Laure Bonvin, Sion
- Cornel Wick, Winterthur
- Denisa Vrankova, Zürich
- Manfred G. Müller, Winterthur
- Marie-Eve Müller, Fribourg
- Nathalie Szabo, Carouge
- Robert Klingl, St. Gall

Nous souhaitons remercier tout particulièrement l'ensemble des patient·e·s du réseau MedNIS et les participant·e·s de l'étude « Champs électromagnétiques et Santé » pour leur courage, leur confiance, leur collaboration et leur soutien.

Et finalement, notre gratitude va aux nombreux·ses expert·e·s en Suisse et ailleurs ayant contribué à la mise en place de MedNIS en partageant leur expérience et leur savoir sans lesquels la réalisation de ce projet n'aurait pas été possible.

Financement

Ce projet est financé par l'OFEV, contrats 00.5084.PZ / C07D78C92 et 19.0094.PJ / 91410F69D.

